

LE LAURÉAT

Tribu architecture sàrl est un bureau lausannois fondé au début de l'année 2000 par trois architectes EPFL autour d'une pensée éthique et engagée de l'architecture et du métier d'architecte. Ces engagements se déclinent dans les trois domaines d'activité suivants :

ARCHITECTURE

Le bureau réalise tous types d'interventions : rénovation légère, transformations lourdes, constructions neuves. Tribu architecture a notamment réalisé à Lausanne des logements subventionnés et une polyclinique psychiatrique à l'avenue d'Echallens ainsi que l'extension d'un EMS dans le quartier de l'Ancien Stand.

URBANISME

Tribu architecture a participé à des études urbanistiques à toutes les échelles : réaménagements d'espaces publics, développement de quartiers existants ou nouveaux, planification régionale. Tribu architecture a, par exemple, participé à l'étude-test de la plaine de Malley, au réaménagement de la Rue du Bugnon, et à la démarche participative du Vallon.

SENSIBILISATION

Tribu architecture a une importante activité pédagogique (livre, cours, visites urbanistiques, expositions, etc.) qui s'adresse à tous les publics, des enfants aux adultes et des néophytes aux professionnels. Ainsi, en dix ans, Tribu architecture a mené des animations

de sensibilisation à l'environnement construit auprès de plus de 5 000 élèves lausannois, mais également enseigné au niveau master dans des HES, à l'Université et à l'EPFL.

Tribu architecture a reçu le prix *Lausanne Entreprendre* en 2002, le prix du *Heimat-schutz* en 2004, la distinction romande d'architecture en 2006 et a été primé lors de différents concours d'architecture et d'urbanisme.

*tribu architecture sàrl
Rue de Bourg 16-20
1003 Lausanne*

*Alvaro Varela,
Christophe Gnaegi,
Laurent Guidetti,
architectes EPFL SIA*

*Collaborateurs :
Iya Blanc, Caroline Henry,
Gaël Cochand, Sophie Superchi*

*Pour de plus amples informations
www.tribu-architecture.ch*



MÉTAMORPHOSE

Des sites stratégiques en devenir



ET LA SUITE ?

« La volonté de la Municipalité est de faire de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, un endroit où les valeurs de développement durable seront respectées, ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle. »

Tout en intégrant les recommandations d'amélioration du projet venant de divers milieux (le jury, les groupes liés à la démarche participative, les services administratifs, ...), les études vont se poursuivre en vue de l'élaboration d'un masterplan ou plan directeur localisé (PDL). Il servira de base à la constitution des futurs plans partiels d'affectation (PPA). Il s'agira alors de fixer les principes d'urbanisme du futur quartier, en définissant les types de constructions (logements, bureaux, équipements sportifs) et la nature des espaces publics qui seront aménagés. Dans cet écoquartier, l'attention sera portée sur les types de mobilité (transports publics et individuels, mobilité douce) ainsi que sur les concepts énergétiques et environnementaux. Tout cela sera bien sûr associé, comme pour les étapes précédentes, à une démarche participative, ouverte aux habitants actuels et futurs, instaurée dès le début du programme Métamorphose.

Dans la phase suivante, il s'agira de préciser les bases légales pour les ensembles bâtis et les espaces publics qui seront compris dans le périmètre par la légalisation de plans partiels d'affectation (PPA).

Enfin, des permis de construire seront délivrés et les chantiers devraient débuter en 2013.

La volonté de la Municipalité est de faire de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, un endroit où les valeurs de développement durable, ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle seront respectées. A terme, ce quartier accueillera plusieurs milliers de nouveaux habitants. Ce projet de grande ampleur place au centre de ses préoccupations la qualité de la vie à Lausanne et le développement durable de la ville.

La Municipalité


MÉTAMORPHOSE

LES PLAINES-DU-LOUP

Concours de projets d'urbanisme pour la réalisation d'un écoquartier aux Plaines-du-Loup

Septembre 2010

• a u s a n n e •



LE PROGRAMME MÉTAMORPHOSE, UN JOLI NOM, UN BEAU PROJET

Métamorphose propose l'avenir de notre ville et de ses habitants; des habitants qui l'ont accepté en votation populaire le 27 septembre 2009, avec son écoquartier au nord, ses installations sportives au sud et au nord, et de la mixité sociale et intergénérationnelle.

Métamorphose, ce sont trois sites stratégiques: Les Plaines-du-Loup, la Tuilière et les Prés-de-Vidy. Métamorphose, c'est en synthèse: des équipements sportifs plus performants pour la capitale olympique, un écoquartier dans une ville qui est une référence en terme de développement durable, des axes forts de transports publics, une circulation individuelle restreinte grâce à des transports publics performants et la volonté des autorités d'impliquer les citoyens grâce aux démarches participatives.

Lausanne a toujours été soucieuse du bien-être et de la qualité de vie de ses habitants et elle compte le rester. Métamorphose est maintenant dans la phase active de sa mise en place. Le projet de concours de l'écoquartier des Plaines-du-Loup a trouvé son lauréat.

LE PROJET GAGNANT

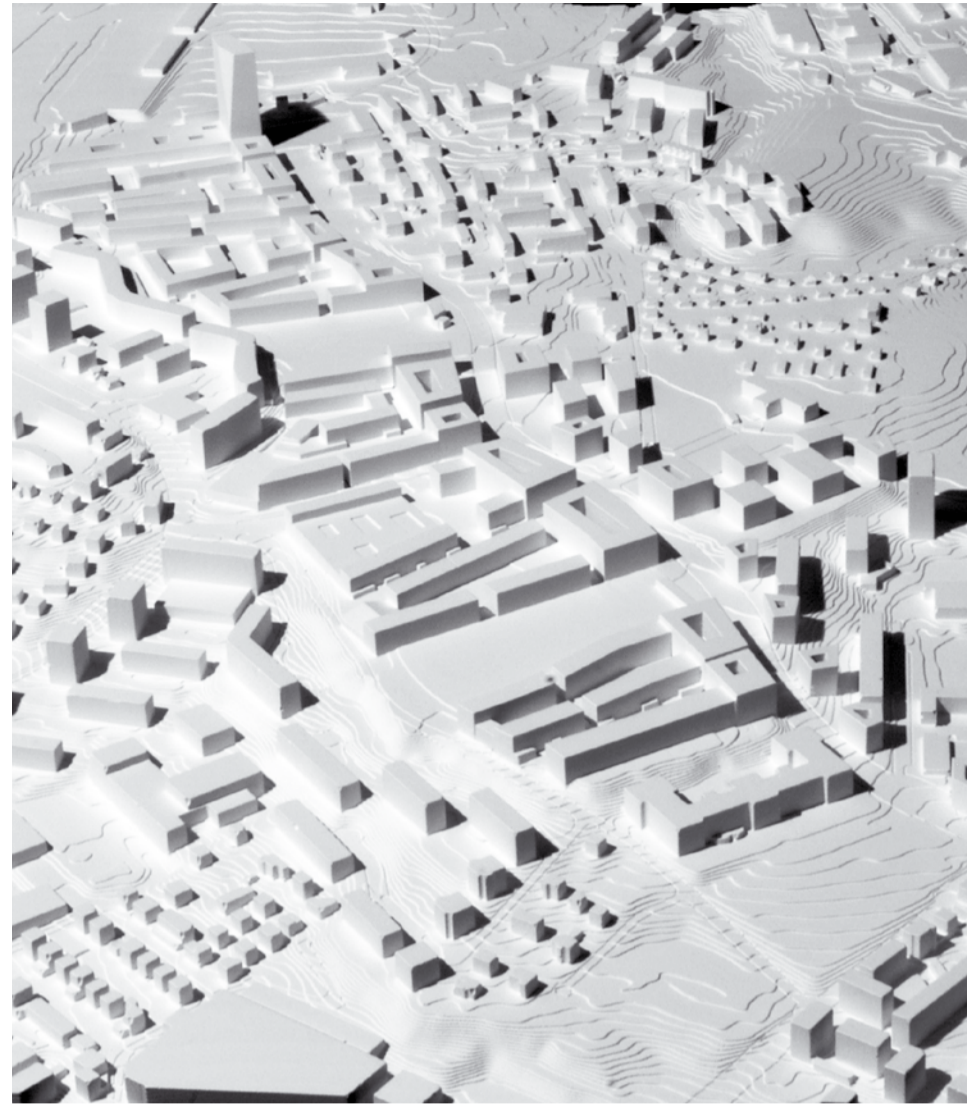
« ZIP »

Ce masterplan ambitionne de transformer la friche sportive des Plaines-du-Loup en un quartier durable qui pourra accueillir plus de 5 000 habitants et 2 000 emplois, selon le principe de société à 2 000W.

Le projet ZIP définit avant tout des espaces publics reliant le nouveau quartier au contexte environnant, principalement constitué de tissus bâtis du XX^e siècle. Ce réseau structurant, formé d'avenues, de rues, de ruelles et de places, permettra d'intégrer le nouveau quartier dans le bâti existant tout en donnant une identité propre à chaque lieu par un aménagement spécifique. Il est proposé que dans une rue prendraient place les rampes du skate park, une autre pourrait accueillir le développement d'une faune et d'une flore enrichissante pour la biodiversité du quartier.

Le bâti tiendra compte de l'orientation : au sud il faudra se protéger ou bénéficier du soleil selon la saison ; au nord l'enjeu sera de limiter au maximum les pertes thermiques. La hauteur des bâtiments sera variable et planifiée selon la largeur des rues afin de garantir un ensoleillement optimum.

La mémoire sportive du site perdurera à travers la conservation du fronton du stade olympique et pourrait maintenir des activités sportives intégrées à l'espace public. Les affectations et les types de logements seront répartis sur l'ensemble du site pour garantir une mixité tant sociale que fonctionnelle. Le projet ZIP propose également une méthode de participation des futurs habitants à chaque échelle de projet, que ce soit au niveau de l'espace public, de l'aménagement d'un îlot ou du projet de construction des habitations.



AVENUE DES PLAINES-DU-LOUP



Vue de la Place des sports



Coupe de l'avenue des Plaines-du-Loup

RUE DES POTAGERS



Coupe de la rue des Potagers



Plan de la rue des Potagers

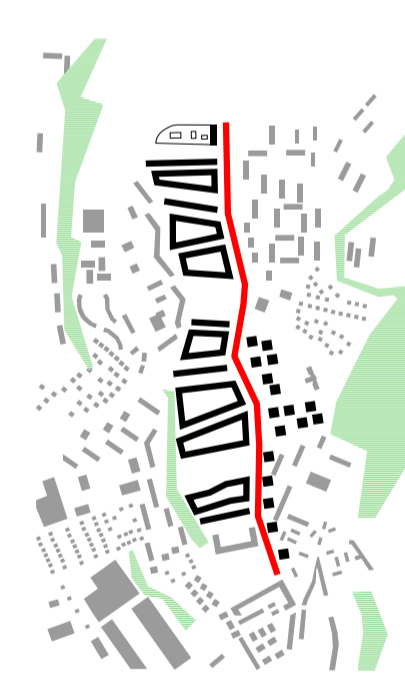


Vue de la rue des Potagers

GABARITS
La hauteur des bâtiments dépend de la largeur de la rue (ensoleillement et gains solaires passifs max façades sud).
Bâtiments au nord des rues R+4
Bâtiments au sud des rues R+3

ARCHITECTURE ORIENTÉE
Grandes terrasses en façades sud pour gains solaires passifs.
Façades continues et moins percées au nord.

SOCLE
La hauteur des rez-de-chaussée, 1 ½ hauteur d'étage, permet des relations variées à la rue et au cœur d'îlot, et d'y loger des affectations communes comme du logement.



FORME URBAINE

BÂTI = RUPTURE

L'avenue des Plaines-du-Loup se situe à l'articulation entre les quartiers de formes urbaines différentes.

À l'Est de l'avenue des Plaines-du-Loup, le tissu urbain est constitué de plots ou de barres en milieu de parcelle, typiques du XX^e siècle. A terme, une densification de ces quartiers est possible et souhaitable.

À l'Ouest de l'avenue des Plaines-du-Loup, la forme urbaine est constituée à partir des espaces publics.

Le domaine privé ainsi défini, est découpé en parcelles permettant la réalisation de petites ou de grandes opérations et garantissant l'évolution du tissu sur le long terme.

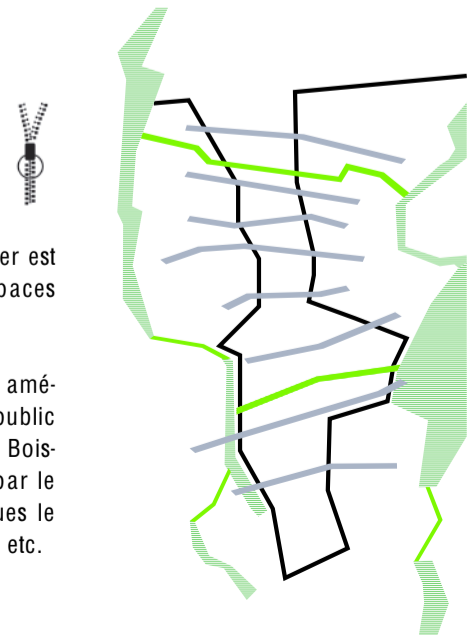
STRUCTURE URBAINE

ESPACES PUBLICS = COUTURE

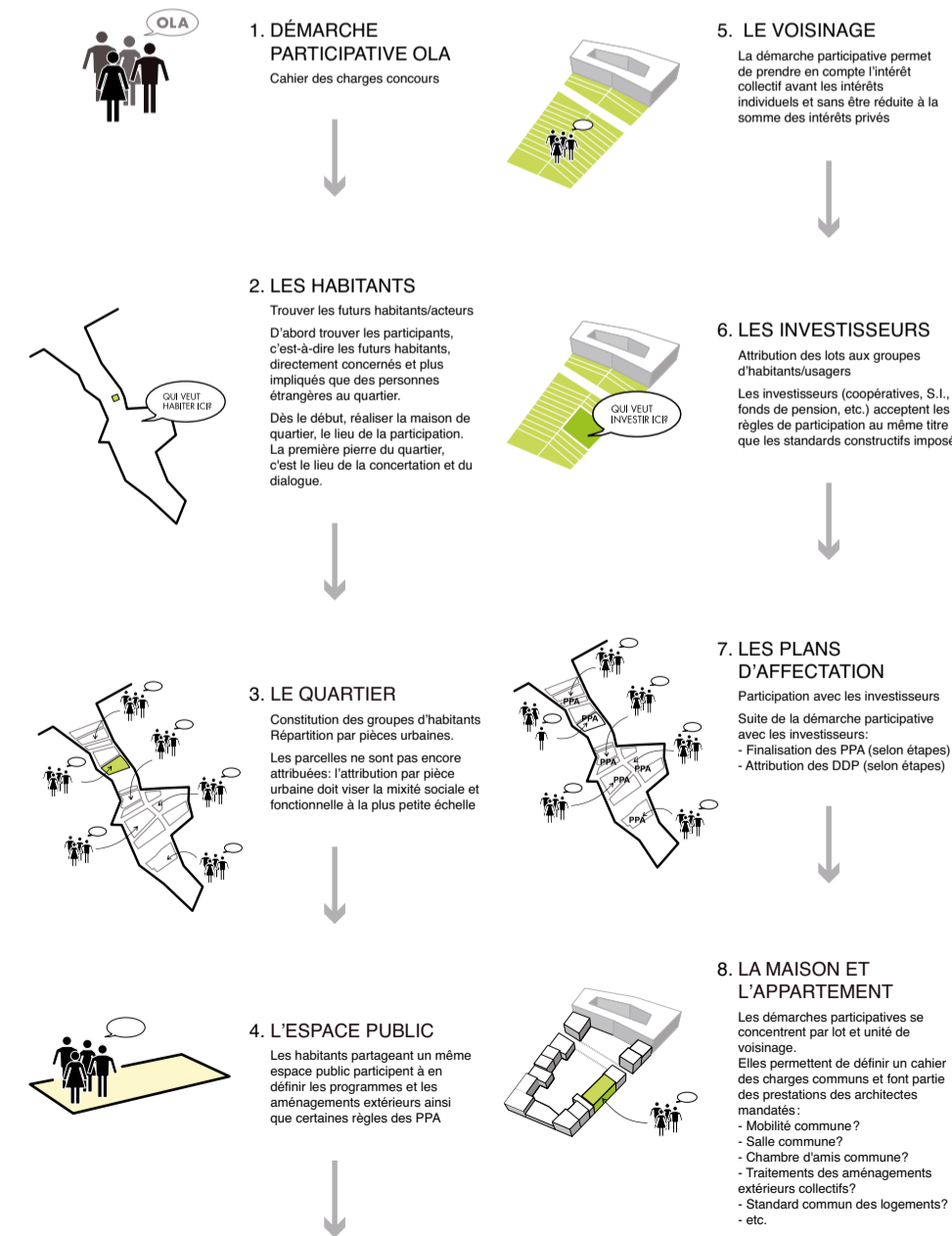
Le projet cherche des relations avec les quartiers voisins.

La structure urbaine du nouveau quartier est en continuité avec les réseaux d'espaces publics des quartiers voisins.

Les espaces publics transversaux sont aménagés en fonction du contexte : parc public dans la continuité de la Promenade du Bois-Gentil, esplanade du stade marquée par le portique conservé, corridors écologiques le long des fossés-rus, continuité des rues, etc.



PROCESSUS PARTICIPATIF ET MIXITÉ SOCIALE



FORMES URBAINES POSSIBLES SELON INVESTISSEURS

